

Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE pour les structures culturelles

La structure culturelle Kammerata Luxembourg asbl.
ayant son siège social à l'adresse 1, Place Marie-Adélaïde
L - 9063 Ettelbruck
enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F6765
(à biffer si non applicable), représentée par Marc Jacoby
actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures
culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte
de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom: Marc Jacoby

Fonction: Président

Date: 05-12-2022

Cachet:

Nom:

Fonction:

